



Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché le

ID : 056-215601626-20221214-DB20221217-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 14 décembre 2022

SUBVENTIONS DE PROJET AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Marianne POULAIN, , Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Christian PERRIEN.

Absents (sortis de salles) : Pascal GUERIF, Ludovic JEGO, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES.

Secrétaire de séance : Liliane MARTEVILLE

Présents : 24
Pouvoirs : 03
Absents : 06

n°17

SUBVENTIONS DE PROJET AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Jean-Luc SCIEUX

Le dynamisme du tissu associatif local est un moteur essentiel du vivre ensemble à Ploemeur qui participe à l'attractivité de la commune et à l'animation du territoire.

Pour soutenir ces associations dans leurs projets, il y a lieu de leur allouer une subvention suivant les tableaux ci-dessous en annexes.

Ces attributions sont assorties d'engagements définies par la réglementation en vigueur et par la signature d'une lettre d'engagement qui garantit la bonne utilisation des deniers publics.

Le volume global des subventions est conservé pour l'année 2023 et les sommes allouées seront inscrites au budget de la Ville au titre de l'exercice 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 29 novembre 2022 ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 1er décembre 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** les subventions de projet aux associations sportives et non sportives pour l'année 2023 telles que mentionnées en annexes A et B

ANNEXE A – Subventions de projet 2023 - associations sportives

Une enveloppe globale de 10 000 € est attribuée pour l'ensemble des projets des associations sportives. La répartition de cette enveloppe est présentée dans le tableau ci-dessous sachant que les subventions de projet des sections sportives de l'Amicale Laïque de Ploemeur apparaissent dans le bordereau concernant cette association qui fait par ailleurs l'objet d'une convention. Elles s'élèvent à 4 100 € en « projet ».

Organismes	Proposition de subventions de Projet 2023	Descriptifs
A.S. COLLEGE CHARLES DE GAULLE	300 €	Championnat de France UNSS de surf (Seignosse) et de volley-ball - 2 équipes (Tours) juin 2022
A.S. GOLF PLOEMEUR OCEAN	3 600€	Organisation du grand prix de golf de la Ville de Ploemeur
GOLFCELTROPHY	1 000€	Organisation de la 28ème édition du Golfceltrophy (du 3 au 6 août 2023)
PLOEMEUR NATATION	300€	Organisation de la "Virée au Grazu" : épreuve de nage en eau libre de la plage du Stole jusqu'à la balise du Grazu
PLOEMEUR TRIATHLON	400€	Organisation du Triathlon Ploemeur Océan et du Tri avenir à Kerpape
HANDIABORD	300€	Remplacement du moteur du bateau "Le Belisaire"
TOTAL	5 900€	

ANNEXE B – Subventions de projet 2023 - associations non sportives

En complément des subventions de fonctionnement et pour accompagner les associations non sportives dans leur projet, une aide aux projets récurrents ou exceptionnels liés à une manifestation, un déplacement, une exposition ou des achats de matériel spécifique peut être accordée.

Pour les demandes d'aide correspondant à un projet exceptionnel qui seront déposées en cours d'année 2023, le conseil municipal sera de nouveau amené à délibérer.

Ces attributions sont assorties d'engagements définis par la réglementation en vigueur et par la signature d'une lettre de conventionnement, avec la ville de Ploemeur, qui garantit la bonne utilisation des deniers publics.

a) Projets « actions d'animation »

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Comité des fêtes de Kerroch	400 €	Fêtes de Kerroch
Comité des fêtes de Lomener	1 500 €	Fête de la mer et père Noël marin
Cool waves	500 €	Festival de culture surf – 2e édition
Différents et alors...	100 €	Election de Miss et mister différents
Le P'tit Kerroch	400 €	Kerroch en fête 2023
OMVAP - Office Municipal de la Vie Associative de Ploemeur - Weekend du Cœur Solidarité	3 000 €	Weekend du cœur solidarité
Les pêcheurs plaisanciers du Courégant	500 €	Fête des 5 ports
Tarz Héol	500 €	Semaines de la biodiversité - thème "l'eau"
Total	6 900 €	

b) Projet culture

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Art'Imag'in	410 €	Fête de l'Estampe 2023
Bagad sonerien Planwour	2 420 €	Renouvellement instruments de musique
Emglev Bro An Oriant	480 €	Festival "Les deiziou"
Festival pêcheurs du monde	1 000 €	Participation à la 15e édition du festival
Les Chansons d'abord	410 €	Spectacle de fin d'année 2023
Total	4 720 €	

c) Projet équipement

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Club de Robotique et d'Electronique Programmable de Ploemeur – C.R.E.P.P.	400 €	Panneau photovoltaïque avec traceur solaire
Ploemeur ludique	100 €	Achat de jeux de société et de plateaux
Total	500 €	

d) Projet international

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Bayanihan Espoir Philippines	600 €	Aide à l'accueil d'enfants handicapés au centre de rééducation de Manille
C.C.F.D. - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	300 €	Soutien aux actions menées par l'association à l'international.
Enfants Avenir du Monde	1 000 €	Installation d'un poulailler dans l'école de Haut Moulin / Haïti Prévention de la malnutrition des enfants dans le district de santé de Tokombéré
Solidarité PloemeuRoumaniE - SPRE	300 €	Soutien aux actions menées dans le domaine médical en Roumanie.
Terre de couleurs	300 €	Scolarisation d'enfants Maasaï
Total	2 500 €	

e) Projet « patrimoine / mémoire »

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Association pour l'environnement et la promotion du Fort-Bloqué (A.E.P.)	500 €	Collectage de témoignages d'habitants du Fort-Bloqué / réalisation d'une vidéo.
Diwallerien chapel Saint Léonard	310 €	Réfection de l'écoulement en pierre de la fontaine
Les amis de la chapelle Notre-Dame de la Garde	310 €	Travaux d'électricité
Les amis de la chapelle Saint Tual	300 €	Réalisation d'une bannière / phase 2
Les amis de Saint Maudé	310 €	Travaux sacristie
Mémoire de Soye	1 000 €	Restauration des baraques
Rossitten histoire et mémoire	350 €	Entretien des pièces d'artillerie
Total	3 080 €	

f) Projet « relations internationales »

Organismes	Proposition projet 2023	Observation
Les amis du jumelage Ploemeur Dixmude	2 000 €	Déplacement d'une délégation vers Dixmude en mai 2023.
Total	2 000 €	

Il est à noter que le comité de jumelage Ploemeur Ehmej ne sollicite pas de subvention pour l'année 2023. Le comité de jumelage Ploemeur Fermoy bénéficie du report voté en 2020.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Pascal GUERIF, Ludovic JEGO, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, ne prennent pas part au vote, en raison de leurs représentations associatives.

Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, ne souhaitent pas prendre part au vote.



Le registre dûment signé.
 Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
 Maire